

Réf: Dossier N° 160300

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « TAN FREIGHT & LOGISTICS COTE D'IVOIRE » en abrégé « TAN -CI »

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan cocody Djorobité 1, Lot 233 A, Ilot 225

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17 novembre 2022 , et enregistrés au CEPICI le 18 novembre 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TAN FREIGHT & LOGISTICS COTE D'IVOIRE » en abrégé « TAN -CI »

Objet : Expédition internationale de fret ;  
dédouanement et livraison ;  
Services de transport;  
Manutention de marchandises y compris les marchandises dangereuses;  
. Livraison porte à porte ;  
Importateur et exportateur de documents;  
. Gestion de la chaîne du froid (substances biologiques) ;  
prestations diverses

Et pour la réalisation de l'objet social

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux

La prise en location gérance de tous fonds de commerce

La prise de participation directe ou indirecte dans toutes entreprises ou sociétés ivoiriennes ou étrangères, créées ou à créer, sous quelque forme que ce soit et ayant un objet similaire ou connexe.

Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières,

pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes et susceptibles d'en faciliter le développement.

Capital social 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, Abidjan cocody Djorobité 1, Lot 233 A, Ilot 225

Dirigeant(s) : M TEFFUTOR RAPHAEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-06499 du 23/11/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°64822/GTCA/RC/2022 du 23/11/2022

